



Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité du kit

Nom du produit:

Numéro d'article(s):

Ceci est un kit composé de plusieurs éléments individuels listés ci-dessous et qui peuvent avoir leur propre Fiche de Sécurité (FDS). Si un des éléments n'a pas de Fiche de Sécurité incluse, l'article est sujet aux articles de la réglementation Hazard Communication [1910.1200(b)(6)] et n'a pas besoin d'une Fiche de Sécurité.

Éléments du kit :

Pour des informations sur les produits, veuillez contacter votre représentant Neogen Corporation.  
Pour plus d'informations sur cette FDS, veuillez contacter [SDS@neogen.com](mailto:SDS@neogen.com).

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon Réglementation sur les Produits Dangereux (RPD)

Page 1/11

## Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Activator Ampoules (2% Bromine)
Code produit	8924, 8951, 8956

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à un usage de laboratoire seulement.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence


	24 heures: Médical : 1-800-498-5743 (États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1-703-527-3887 (international)
--	---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Acute Tox. 1: H330; Aquatic Chronic 3: H412;
--------------------------------------	---

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Acute Tox. 1: H330 - Mortel par inhalation. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	long terme. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.
<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Conseil de prudence: Stockage</b>	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 - Garder sous clef.
<b>Conseil de prudence: Élimination</b>	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales

## 2.3. Autres dangers

<b>Autres risques</b>	Aucun inconnu.
-----------------------	----------------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Bromine (Brome)	035-001-00-5	7726-95-6	231-778-1		2%	Acute Tox. 2: H330; Skin Corr. 1A: H314; Aquatic Acute 1: H400;

#### Description

	Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.
--	---

#### Informations supplémentaires

	Le texte intégral des énoncés de danger énumérés dans la présente section est fourni à l'article 16.
--	--

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Maintenez les yeux ouverts et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche. N'inducez pas de vomissements à moins que le centre antipoison ou le centre antipoison ne leur dise de le faire médecin. Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Mortel par inhalation. Dans de graves cas, cela peut aboutir à une perte de connaissance. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Danger d'effets irréversibles très graves.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Peut causer une irritation muqueuse buccale. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
--	--

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Risque d'inhalation de poison. Corrosif. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. L'incendie déclenche une fumée dense et noire.
--	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Porter: Appareil respiratoire autonome, Matériel de protection.
--	--

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Communiquez avec le personnel d'intervention d'urgence. En cas de nettoyage à la suite d'un déversement, portez des vêtements de protection et de l'équipement approprié pour prévenir l'exposition de la peau et des yeux et pour prévenir l'ingestion ou l'inhalation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Garder à l'écart de toute matière incompatible.
--	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Communiquez avec le personnel d'intervention d'urgence.
--	---

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Provoque des lésions oculaires et de la peau. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Portez des lunettes ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Lisez l'étiquette complète et suivez toutes les instructions d'utilisation, restrictions et précautions.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un contenant d'origine dans un endroit frais et sec inaccessible aux enfants et aux animaux de compagnie. Conserver le récipient bien fermé. Ne contaminez pas l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par stockage ou élimination. Keep containers closed and away from other chemicals. Ne pas stocker avec substances ou mélanges incompatibles. Suivre les instructions de l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

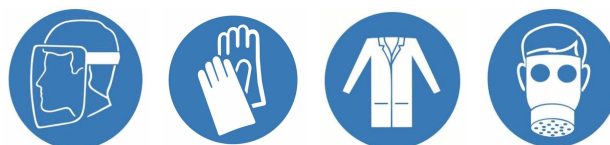
## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Bromine (Brome)	VEMP ppm: 0.1	VEMP mg/m3: 0.66
	VECD/Plafond ppm: 0.3	VECD/Plafond mg/m3: 2
	Notations et remarques:	

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 8.2. Contrôles de l'exposition

	santé.
<b>8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Ne respirez pas la poussière ou la vapeur.
<b>Protection des yeux / du visage</b>	Porter: Lunettes de sécurité chimique, Écran facial.
<b>Protection de la peau - Protection des mains</b>	Porter: Gants résistants aux produits chimiques. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
<b>Protection de la peau - Divers</b>	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Contrôles de l'exposition professionnelle</b>	Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter la contamination des aliments ou des aliments pour animaux.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Transparent/jaune clair
<b>Odeur</b>	Forte/Désagréable
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet.
<b>Propriétés comburantes</b>	donnée non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	donnée non disponible
<b>pH</b>	donnée non disponible
<b>Point de congélation</b>	≈ 0 °C
<b>Point d'ébullition</b>	≈ 100 °C
<b>Point d'éclair</b>	donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Limites d'inflammabilité</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	≈ 233 Pa
<b>Densité de vapeur</b>	donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	≈ 1
<b>Coefficient de partage</b>	donnée non disponible
<b>Température d'auto-ignition</b>	donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	donnée non disponible
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau

### 9.2. Autres informations

<b>COV (composants organiques volatiles)</b>	donnée non disponible
--	-----------------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

<b>10.1. Réactivité</b>	
	Stable dans des conditions normales.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	
	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	
	Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	
	Tenir à l'écart de températures extrêmes.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	
	donnée non disponible.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	
	Oxydes de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Mortel par inhalation.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque de graves brûlures. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Possibilité d'effets irréversibles.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet mutagène signalé.
<b>Cancérogénicité</b>	Non jugé cancérogène potentiel dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), Volumes 1-123. Non répertorié dans le 14e rapport du Programme national de toxicologie (PNT) sur les cancérogènes. Non répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) Guide to Occupational Exposure Values. Non répertorié dans la norme OSHA 1910.1003 Cancérogènes.
<b>Toxicité reproductive</b>	Aucun effet tératogène signalé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation muqueuse buccale.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Component(s) may cause damage to human organs based on animal data.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun danger important.
<b>Exposition répétée ou prolongée</b>	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition retardée des plaintes et le développement de l'hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.

### 11.1.2. Mélanges

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.

## 11.1.4. Informations toxicologiques

donnée non disponible

## 11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 4 pour plus d'informations.

## 11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

## 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation. Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.

## 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.10. Effets interactifs

donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Attention - Substance non encore complètement testée.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Contient des substances dangereuses pour l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets



# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les égouts. Suivre les instructions de l'étiquette.
--	---

### Méthodes d'élimination



	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

### Élimination du conditionnement

	Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets. Éliminer en tant que déchet spécial conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Pictogrammes de danger

	 
--	---

### 14.1. Numéro ONU

	UN1744
--	--------

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	BROMINE SOLUTION (2% Bromine solution)
--	--

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	8
Risque supplémentaire	6.1
IMDG	8
Risque supplémentaire	6.1
IATA	8
Risque supplémentaire	6.1

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement	I
---------------------------	---

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	No
Polluant marin	No

### ADR/RID

N° Id danger:	886
Tunnel Category	(C/D)

### IMDG

Code EmS	F-A S-B
----------	---------

### IATA

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## IATA

Instructions de conditionnement (Cargo)	FORBIDDEN
Quantité maximale	FORBIDDEN
Instructions de conditionnement (Passager)	FORBIDDEN
Quantité maximale	FORBIDDEN

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	Exigences WHMIS 2015 telles que spécifiées dans la Loi sur les produits dangereux (LPS) et le Règlement sur les produits dangereux (HPR).
Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:	<p>--International--.</p> <p>Convention de Bâle (déchets dangereux) : H6.1, H8.</p> <p>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Accord mercosur: En vigueur.</p> <p>Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>--Asie et les nations de l'ANASE--.</p> <p>Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce produit, tel qu'emballé, ne répond pas aux critères de seuil.</p> <p>Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Matières dangereuses et toxiques utilisables, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Communiqué environnemental de classe I, Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique :, Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau :, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Substance délétère, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Précaution s'enprendre sur les accidents, [76, Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Substances restreintes ou interdites (Corée) : Substance toxique, [97-1-111, Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, CLASS règlement, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Hazardous Substances Act (Thaïlande): Type 3, [Bromine, CAS No. 7726-95-6].</p> <p>Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Annexe I, Appendix IV, Appendix V, Appendix VI, Appendix VII, [Bromine (Dibromine), CAS No. 7726-95-6].</p>

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

	<p>--Australie et Nouvelle-Zélande--.</p> <p>Code australien des marchandises dangereuses: Class 8. Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés. Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.</p> <p>Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Annexe XVII pour REACH: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.</p> <p>--Amérique du Nord--.</p> <p>Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés. Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés. Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Bromine. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Bromine (inhalation).</p> <p>Proposition 65 de la Californie : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p>
--	--

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

<b>Acronymes</b>	<p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstraites chimiques. SGH : Système harmonisé à l'échelle mondiale. HCS 2012: U.S. Hazard Communication Standard (révision 2012). IATA: Association internationale du transport aérien. OACI: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. SVHC: Substance extrêmement préoccupante. US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p>
<b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b>	<p>Skin Corr. 1A: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Acute Tox. 2: H330 - Mortel par inhalation. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.</p>

### Informations supplémentaires

	<p>DISCLAIMER : Les renseignements et les recommandations énoncés dans les présentes (« Information ») sont présentés de bonne foi et jugés exacts à la date de publication. Aucune</p>
--	---

# Activator Ampoules (2% Bromine)

Révision 0  
Date de révision 2019-11-11

## Informations supplémentaires

représentation n'est faite quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de l'information. De plus, en raison des nombreux facteurs qui influent sur l'utilisation de ce produit, l'information est fournie à la condition que la personne qui les reçoit prendra sa propre décision quant à sa pertinence à son propre but unique, avant de l'utiliser.

Sauf comme expressément indiqué ci-après, aucune garantie, garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, la garantie implicite de marchandabilité, d'aptitude à un but particulier, de cours de performance, d'utilisation du commerce ou de résultats à obtenir par l'utilisation de cette produit sont fabriqués à l'égard de ce produit ou de l'utilisation de ce produit. Le produit visé est fourni « tel qu'il est » et seulement sous réserve des garanties prévues en l'espèce, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.